

BMO Groupe financier – Régime enregistré d'épargne-invalidité

Processus détaillé d'ouverture de compte

Compte offert à partir du 22 décembre 2008

Étape 1 : Détermination de l'admissibilité

Ouvrez-vous ce compte pour vous-même? Si oui, vous devez :

- être résident canadien;
- avoir l'âge de la majorité;
- avoir un numéro d'assurance sociale (NAS) valide;
- être admissible au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées;
- avoir moins de 60 ans.

Ouvrez-vous ce compte pour un bénéficiaire? Si oui, vous devez :

- être résident canadien;
- avoir l'âge de la majorité;
- avoir un numéro d'assurance sociale (NAS) valide.

*Si le bénéficiaire est mineur ou s'il est inapte à contracter, vous devez être une personne admissible pour être titulaire du compte. Une personne admissible est un parent, un tuteur ou un organisme légalement autorisé à agir pour le compte du bénéficiaire.

Le bénéficiaire doit :

- être résident canadien;
- avoir moins de 60 ans;
- avoir un numéro d'assurance sociale (NAS) valide;
- être admissible au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées.

Pour déterminer si vous ou votre bénéficiaire êtes admissibles au crédit d'impôt fédéral pour personnes handicapées, veuillez consulter le <http://www.cra-arc.gc.ca/tx/ndvdl/sqmnts/dsblts/menu-fra.html>

Étape 2 : Établissement du REEI

Téléphonez à BMO Centre d'investissement, au 1-800-665-7700 (Service de relais Bell : 1-800-855-0511).

Un spécialiste en placement BMO remplira la demande avec vous par téléphone, et vous posera toutes les questions nécessaires à l'établissement de votre REEI BMO.

Étape 3 : Demande de la Subvention ou du Bon (sous réserve d'admissibilité)

Le spécialiste en placement BMO vous aidera aussi à remplir les formules du gouvernement fédéral relatives à la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité (SCEI) ou au Bon canadien pour l'épargne-invalidité (BCEI).

Pour en savoir plus sur votre admissibilité*, consultez la fiche de renseignements sur le régime enregistré d'épargne-invalidité BMO ou allez à www.bmo.com/REEI.

Étape 4 : Cotisation à votre REEI

Le spécialiste en placement BMO vous demandera ensuite combien vous souhaitez cotiser à votre compte et vous expliquera comment déposer de l'argent dans votre REEI.

Étape 5 : Signature des formules

BMO Groupe financier vous enverra ensuite les formules remplies, que vous devrez signer. Lorsque vous les recevrez, veuillez en vérifier l'exactitude et les retourner à l'adresse indiquée.

Les formules afférentes à la SCEI et au BCEI seront acheminées au gouvernement fédéral en votre nom par BMO Groupe financier.

Si vous avez des questions au sujet du REEI ou du processus d'ouverture de compte, veuillez communiquer avec BMO Centre d'investissement, au 1-800-665-7700 (Service de relais Bell : 1-800-267-6511). Nous serons heureux de vous venir en aide.

** L'admissibilité du bénéficiaire prend fin le 31 décembre de l'année où il atteint l'âge de 49 ans. La Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et le Bon canadien pour l'épargne-invalidité sont offerts par le gouvernement du Canada et versés directement dans le régime établi au nom du bénéficiaire.*

La présente publication de BMO Groupe financier ne vise qu'à fournir des renseignements généraux. Les renseignements qu'elle contient proviennent de sources que nous jugeons fiables au moment de la publication, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude et l'exhaustivité; ils peuvent en outre avoir changé après la publication. Les commentaires contenus dans cette publication ne visent aucunement à remplacer les conseils d'ordre juridique ou fiscal et ne doivent pas être considérés comme une analyse définitive des règles de l'Agence du revenu du Canada. Il est préférable, en toute circonstance, d'obtenir l'avis d'un professionnel à l'égard de sa situation financière personnelle. Pour obtenir des conseils sur votre situation personnelle et des renseignements à jour sur le REEI, veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier.

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.